

Protection des données à caractère personnel : bases réglementaires, mise en conformité et maintien dans le temps.

L'union européenne a souhaité mettre en place un cadre de protection des données à caractère personnel solide et harmonisé, ce qui a donné naissance à un nouveau règlement adopté le 14 avril 2016 et entré en vigueur le 25 mai 2018 : le Règlement Général sur la Protection des données (RGPD). Son objectif est de protéger la vie privée des personnes physiques et de responsabiliser les entités qui détiennent ces données.

Toutes les entreprises, organismes ou associations, privés ou publiques, quel que soit leur secteur d'activité, doivent, par des mesures concrètes, assurer la sécurité des données personnelles de leurs employés, clients, fournisseurs, partenaires, etc. sous peine de sanctions par la CNIL.

Les obligations sont nombreuses et les risques de sanctions administratives et pénales à la hauteur des enjeux.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des stagiaires

- Directeurs d'établissement, d'organisme ou d'association
- Tout professionnel concerné par les obligations du RGPD

Prérequis

- Être amené à traiter des données à caractère personnel dans le cadre de ses fonctions ou à vérifier la conformité de ce traitement.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les notions essentielles du RGPD et appréhender les principaux axes de la conformité
- Mettre en place une gouvernance de la conformité et savoir identifier les acteurs (DPO, responsable du traitement, sous-traitant)
- Définir les actions prioritaires et mettre en place les supports essentiels
- Assurer une gouvernance de la conformité dans le temps

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Concepteur.trice.s : Dr Jérôme BRAYER

Intervenant.te.s : Data Protection Officer (DPO), pharmacien, spécialisé en gestion des risques associés aux soins

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation

| Numéro de déclaration d'activité: 93131768213 (auprès du préfet de région de: Bouches du Rhône)

N°Datadock : 0073928; n°ODPC: 9617; n°HAS: H2011 07 779

- Exposés théoriques et temps d'échanges.
- Documents supports de formation projetés ou remis aux stagiaires et mis à disposition en ligne à la suite de la formation.
- Références bibliographiques.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Mises en situation, ateliers
- Test de positionnement et de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la formation

Accessibilité

La formation peut se dérouler en intra chez le client ou en inter dans une salle adaptée à la formation.

Les personnes en situation de handicap, sont priées de nous contacter pour envisager ensemble les aménagements pouvant être apportés au parcours de formation.

Contenu de la formation

- Ouverture de la session
- Présentation de l'intervenant, des participants et du thème

- Connaître les notions essentielles du RGPD
 - Enjeux du RGPD
 - Données à caractère personnel et traitement : définitions et exemples
 - Principes généraux du RGPD
- Savoir identifier les acteurs (DPO, responsable du traitement, sous-traitant)
 - Acteurs du RGPD
- Appréhender les principaux axes de la conformité
 - Points-clé de la conformité
- Mettre en place une gouvernance de la conformité
 - DPO : un rôle essentiel dans la gouvernance
- Définir les actions prioritaires et mettre en place les supports essentiels
 - Recensement des traitements
 - Gestion des violations de données
 - Analyse d'impact
- Assurer une gouvernance de la conformité dans le temps
 - Plan d'actions
- Définir les actions prioritaires et mettre en place les supports essentiels
 - Points-clés de la cybersécurité

- Bilan de fin de session
- Expression orale des objectifs de chacun à l'issue de la formation

Date de création du document : 17 novembre 2020